Mot du Professeur Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, lors du dîner offert par l'université en l'honneur de Son Excellence M. le Ministre Abbas Al-Halabi, le vendredi 05 novembre 2021, au restaurant « L'Atelier ».

Votre Excellence M. le ministre de l'Éducation et l'ami Abbas Al-Halabi et son épouse,

Excellences, chers recteurs des universités,

Votre Excellence le directeur général du ministère de l'Éducation et M. le directeur de l'enseignement supérieur par *intérim*,

Messieurs les vice-recteurs de l'Université jésuite, Messieurs les doyens et directeurs,

Messieurs les présidents des associations des Anciens diplômés de l'Université jésuite, chers amis du Conseil du Comité des Anciens de l'Université jésuite,

Mon discours de ce soir ne sera pas long, mais s'exprime du fond du cœur, et s'adressera spécialement à Son Excellence,

Je vous dis, Monsieur le Ministre, que vous êtes le bienvenu dans votre demeure historique dont vous tirez votre gloire et dont vous êtes fier.

Un groupe de recteurs d'universités de l'Association des universités du Liban, des directeurs de notre université jésuite et de ses étudiants, en particulier le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques et son honorable conseil, partagent avec moi ce Mot d'accueil, ce soir, en vous considérant comme l'un d'entre eux, celui qui a progressé non pour faire preuve de force, mais pour le service public et pour le don sans limites, et c'est l'une des valeurs de cette université et de son message. Quant à ceux qui ne le savent pas, notre ministre, le président Abbas Al-Halabi, et le titre connecté au nom est significatif, est l'un des diplômés de cette université, de la Faculté de droit et des sciences politiques, promotion de l'année 1972, d'où il est devenu avocat, puis il est passé à la magistrature, n'a pas du tout oublié sa faculté et son université et est devenu membre du comité administratif de l'Association des Anciens diplômés de la Faculté, puis vice-président et enfin président de ce comité, du président Chukri Sader. Il ne fut pas seulement un exemple d'honnêteté, mais un promoteur de celle-ci, et un gagnant rentable pour la faculté, ses étudiants et ses diplômés !

Nous connaissons l'importance de votre travail et de votre présence dans un ministère qui s'inscrit dans le cadre de sa mission éducative, que ce soit au niveau officiel et privé de l'enseignement primaire et secondaire ou de l'enseignement universitaire. C'est un ministère noble et existentiel qui va au-delà du concept normal du mot noble parce qu'il éduque les générations de jeunes hommes et femmes du Liban à acquérir le savoir-faire et les compétences scientifiques et morales qui font d'eux des citoyens libres et pionniers, pas seulement des adeptes et des gens dépendants et complimenteurs.

Ainsi, la tâche est difficile et pas impossible, et c'est ce que vous avez prouvé lorsque vous avez pu rapidement, et dès votre arrivée au ministère, trouver des solutions efficaces, quoique temporaires, pour lancer l'enseignement dans les écoles officielles, et nous espérons que l'université libanaise les suivra à cet égard. Nous apprécions beaucoup le fait que vous ayez pu élire un nouveau recteur de l'Université libanaise, le Dr Bassam Bedran, au Conseil des ministres, et ceci vous rend témoignage. Vous avez démontré la capacité de trouver des solutions par le dialogue efficace et la fermeté de l'esprit et du cœur, ajoutant à cela la force de la logique qui vous a distingué depuis vos études à la Faculté de droit, ainsi que l'application de la sagesse dans les affaires, surtout dans les circonstances difficiles dans lesquelles nous vivons aujourd'hui. Et nous, dans l'Association des universités libanaises, nous vous remercions de votre intérêt particulier à activer le rôle du Conseil de l'enseignement supérieur, du comité des jeunes et des comités de disciplines afin de décider et de trancher dans des centaines de dossiers académiques. Nous remercions également le directeur par *intérim* de l'enseignement supérieur, le Pr Fadi Yarak, pour son suivi, afin d'atteindre le but souhaité. À cela, j'ajoute une question encore plus importante, celle de prendre en considération les établissements d'enseignement supérieur auxquels s'applique ce label et qui sont connus, étant une partie intégrante de la mission nationale de l'enseignement supérieur qui, depuis le milieu du XIXe siècle, ont ouvert leurs portes à tous et demeurent encore jusqu'aujourd'hui des institutions dotées d'utilité publique et diplômant des centaines de milliers de professionnels et d'hommes de science, de médecine, d'ingénierie, de droit, de littérature et d'autres disciplines. Je suis sûr que nous nous rencontrons sur ce point particulier et toutes les universités sont appelées à atteindre le rang des universités nationales afin qu'elles soient au service de tous par le savoir et la qualité de tous bords.

Je ne m'étendrai pas plus là-dessus et dirais que nous prions Dieu Tout-Puissant de soulager la détresse de ce pays et de faire bouger la roue du travail gouvernemental pour que la production redémarre, et nous espérons qu'elle sera qualitative et compatible avec les règles les plus simples de la citoyenneté et du droit. Nous vous souhaitons, Votre Excellence, Monsieur le Ministre, plein de succès dans votre travail en vue de valoriser l'éducation. Toutes les branches dans les universités, ainsi que dans les universités sœurs, sont des soldats pour le service et l'assistance, car celui qui investit dans les nouvelles générations n'est pas interrogé sur le niveau de sacrifice, mais plutôt sur la valeur des fruits qui sont récoltés de ces arbres et sont vraiment précieux. Nous continuerons ensemble à fournir ces ressources distinguées grâce à vos initiatives, à votre travail et à vos sacrifices.

Vive Votre Excellence, M. le Ministre, vive l'enseignement supérieur,

Vive le Liban !